

INDIVIDUELS LIGUE BFC

Règlements : Généralités

Mise à jour : novembre 2023

DATES CHAMPIONNATS REGIONAUX

- Jeunes : 8 au 10 mai 2024 à Dijon
- Séniors : 8-9 (Besançon ou Dijon au choix) puis 22-23 juin 2024 à Dijon
- Séniors PLUS : 13-14-20 – 21 avril 2024 à Besançon

RAPPEL REGLEMENTAIRE

- Format de jeu :
Pour toutes les catégories, en tableaux à élimination directe, format 1 : 3 manches à 6 jeux, sauf pour les +65, +70, +75 et +80M où les matchs se joueront en format 2 : 2 manches à 6 jeux, 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points.
- Un joueur ne pourra s'engager que dans UN SEUL championnat SENIOR pour la même saison sportive.

JOUEURS AUTORISES AUX CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

- Les **championnats jeunes, seniors 2^{ème} série et seniors plus** sont ouverts aux joueurs et joueuses de nationalité française et licenciés dans un club de la ligue affilié à la FFT.
- **Les championnats de France 4e série /non-classés sont ouverts aux ressortissants de l'Union européenne classés en 4e série/non-classés n'ayant jamais été en 2e série et n'ayant pas été classés 15/4 ou mieux au cours des 15 dernières années.** Le classement de référence sera celui du mois d'octobre.
- **Les championnats de France 3e série sont ouverts aux ressortissants de l'Union européenne classés en 3e série n'ayant jamais été classés 2/6 et n'ayant pas été 4/6 ou mieux au cours des 15 dernières années.** Le classement de référence sera celui du mois d'octobre.
- Les championnats de France 2e série sont ouverts aux joueurs classés en 2e série. Le classement de référence sera celui du mois d'octobre.



CONDITIONS INSCRIPTIONS

- Les droits d'inscriptions sont de :
 - 15 € par compétition pour un jeune (né en 2006 et après)
 - 17 € par compétition pour un adulte (séniors et séniors + né en 2005 et avant).

CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION DIRECTE : REGLEMENTS

- L'horaire d'une partie ne pourra pas être modifié à la demande d'un joueur.
- Un joueur qui fait forfait doit prévenir le juge-arbitre le plus tôt possible. Tout forfait non signalé, ou signalé trop tard sera sanctionné par la commission sportive.
- Un joueur qui refuse, sans raison valable (étudiée par la Commission Sportive), de participer aux championnats de France alors qu'il s'est qualifié pour ceux-ci, ne pourra pas participer aux championnats régionaux la saison suivante.

CHAMPIONNATS DE FRANCE

- Pour pouvoir inscrire un joueur à un championnat de France individuel dans une catégorie donnée, il faut obligatoirement que le championnat régional de la catégorie en question ait vu la participation effective (WO ne sont pas pris en compte) d'au moins un joueur ayant le classement minimum requis (**le classement à prendre en compte est celui utilisé pour la constitution du tableau régional**). Même si ce joueur est battu, le vainqueur du tableau est qualifiable pour les championnats de France (voir les règlements sportifs de la FFT).
- **Dates/Lieux selon les catégories :**
 - 11/12 ans : mercredi 12 au dimanche 16 juin à La Baule
 - 13/14 ans : mardi 11 au samedi 15 juin à La Baule
 - 15/16 ans : lundi 12 au vendredi 16 août à Dijon
 - 17/18 ans : mercredi 14 au dimanche 18 août à Dijon
 - 4^{ème} série : jeudi 22 au lundi 26 août à Blois
 - 3^{ème} série : vendredi 23 au mardi 27 août à Blois
 - 2^{ème} série : dimanche 25 au vendredi 30 août à Blois
 - 35-40 ans : mercredi 26 au dimanche 30 juin au Touquet
 - 45 ans : lundi 24 au vendredi 28 juin au Touquet
 - 50 ans : dimanche 23 au vendredi 28 juin au Touquet
 - 55-60 ans : vendredi 21 au mercredi 26 juin au Touquet
 - 65-70 ans : mercredi 19 au lundi 24 juin au Touquet
 - 75-80 ans : mardi 18 au dimanche 23 juin au Touquet

